

LES MATINALES DE LA FORMATION DANS L'ENTREPRISE

RÉFORME DE LA FORMATION

QUELLES SONT LES ÉVOLUTIONS ENVISAGÉES (DISPOSITIFS ET FINANCEMENT) ET LEURS IMPACTS POUR L'ENTREPRISE ?

A Paris

MARDI 6 FÉVRIER 2018

au Procope
13, rue de l'Ancienne-Comédie
75006 PARIS

La réforme annoncée de la formation professionnelle poursuit deux objectifs principaux pour les entreprises : structurer le marché de la formation (transparence de l'information sur l'offre, qualité des prestations attestée de manière indépendante), doter tous les actifs de la capacité de se former dans une logique qualifiante et de façon autonome, qui ne dépende pas d'un intermédiaire. L'objectif de cette Matinale est de présenter les nouveautés intéressant les entreprises afin d'anticiper leurs mises en œuvre.

PROGRAMME

8h30 Accueil

9h Au programme, les questions suivantes :

- Quelles pourraient être les évolutions de l'action de formation ?
- Quelles formes nouvelles envisagées pour les droits individuels à la formation des salariés ?
- Quels rôles pour les organismes paritaires ?

11h30 Fin de la Matinale

INTERVENANTE

Valérie Michelet, juriste senior, pôle Juridique, Centre Inffo

A Lyon

VENDREDI 2 MARS 2018

à la CCI formation Lyon Métropole
36, rue Sergent Michel-Berthet
69009 Lyon

Intervenante : **Valérie Michelet**,
juriste senior, pôle Juridique, Centre Inffo

Contact : Elise Palmigiani - Tél. : 04 72 53 88 15
Courriel : palmigiani@lyon.cci.fr

